École de criminologie **Automne 2026**
Université de Montréal

Plan de cours

CRI3341S – Drogues et criminalité

Mardi 08h30 – 11h30

[redacted]

Disponibilités sur rendez-vous
Maurice Robitaille
maurice.robitaille@umontreal.ca

Descripteur du cours

Les substances psychoactives, leurs effets et leurs rapports avec la conduite criminelle. Les conventions internationales et les lois canadiennes en matière de drogue. Les modèles conceptuels expliquant la relation drogue-crime.

Objectifs du cours

Objectifs généraux

Mieux comprendre les drogues et les relations drogues-crimes dans ses diverses dimensions et motiver un regard critique réfléchi sur le phénomène de la consommation, de la dépendance et des liens avec la criminalité.

Objectifs spécifiques

1 Comprendre ce qu'est une substance psychoactive, ses différents types, modes de consommation et ses effets.

2 Faire un portrait des habitudes de consommation de diverses populations et des raisons poussant à consommer.

3 Voir l'évolution des principales théories et modèles d'intervention se penchant sur la toxicomanie, comprendre leur application et développer un regard critique face à eux.

4 Voir l'évolution de la législation touchant les substances psychoactives et certaines particularités à l'échelle mondiale sur la prohibition, la criminalisation, décriminalisation et la légalisation des substances.

5 Faire une réflexion sur les traitements réservés aux personnes atteintes d'un trouble de l'usage d'une substance par les forces de l'ordre et le système judiciaire.

6 Comprendre les principaux modèles théoriques liant les concepts de drogues et de la criminalité et les trajectoires pouvant mener à établir ces relations.

Approches pédagogiques

Ce cours est composés d'exposés magistraux, de lectures et d'exemples concrets pratiques. Il encourage la participation des étudiants et stimulent certains débats sur la consommation de substances psychoactives.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Les évaluations consistent en deux examens, comportant des questions à choix multiples, à réponse courte et à court et moyen développement et en un travail de session, à faire en équipe (minimum 2, maximum 4).

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Examen intra	35 %	27 octobre 2026
Travail de session ***Remise sur studium***	30 %	8 décembre 2026
Examen final	35 %	15 décembre 2026

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3 4 3,7	A+ A A-	Excellent	90 85 80
3,3 3 2,7	B+ B B-	Très bon	77 73 70
2,3 2 1,7	C+ C C-	Bon	65 60 57
1,3 1	D+ D	Passable	54 50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Dates	Éléments de contenu	Lectures avant le cours
Cours 1 1er septembre	Présentation et plan de cours Formation des équipes Introduction	
Cours 2 8 septembre	Historique et notions de base sur les concepts en toxicomanie. Les substances psychoactives : Classification, propriétés, mode d'administration. Croyances et mythes.	Chapitre 2
Cours 3 15 septembre	La population toxicomane. Portrait chiffré des liens entre la drogue et le crime. L'impact des substances sur le corps humain. Fonctionnement dans le cerveau	Chapitre 1
Cours 4 22 septembre	Théories et modèles d'intervention appliquées aux comportements de consommation.	
Cours 5 29 septembre	Théories et modèles d'intervention appliquées aux comportements de consommation.	
Cours 6 6 octobre	Évolution de la législation sur les substances, prohibition, légalisation, décriminalisation, et criminalisation mondiale	Chapitre 3
Cours 7 13 octobre	La relation drogue-crime et ses modèles théoriques	Chapitre 4, 5 et 6
20 octobre	**SEMAINE DE LECTURE**	
Cours 8 27 octobre	**EXAMEN INTRA**	

Cours 9 3 novembre	Trafic de drogues, historique, faits saillants, routes, acteurs, cas concrets. Répression.	Lectures possibles sur StudiUM
Cours 10 10 novembre	Drogues et force de l'ordre. Application de la loi sur le Cannabis.	Conférence
Cours 11 17 novembre	La réduction des méfaits.	Chapitre 7
Cours 12 24 novembre	Réflexion sur les traitements réservés aux personnes atteintes d'un trouble de l'usage d'une substance par les forces de l'ordre et le système judiciaire	Chapitre 7 Conférence
Cours 13 1er décembre	Les techniques de prévention en toxicomanie. L'entretien motivationnel et l'intervention.	Conférence
Cours 14 8 décembre	**Révision/Questions** Remise du travail de session	
Cours 15 15 décembre	**EXAMEN FINAL**	

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Livre obligatoire :

Brochu, S., Brunelle, N. et Plourde, C. (2016). Drogues et criminalité : une relation complexe. 3e édition revue et augmentée, Montréal : P.U.M.

Références importantes :

American Psychiatric Association. (2013). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (5th ed.). Arlington, VA: American Psychiatric Publishing.

Bean, P. (2014). *Drugs and crime*. Routledge. Routledge Brochu, S. (1997). Drogues et criminalité : point de vue critique sur les idées véhiculées. Déviance et société, 21 (3), 303-314.

Brochu, S. (2005). Drug-related crime: definitions and avenues for intervention. Ottawa: Health Canada.

Brochu, S., Cousineau, M-M., Provost, C., Erickson, P. et Sun, F. (2010). Quand drogues et violence se rencontrent chez les jeunes : un cocktail explosif ?

Cournoyer, L. G., et Dionne, J. (2010). La consommation de substances psychoactives chez les délinquants juvéniles à haut risque de récidive : Enjeux psychométriques. *Canadian Journal of Behavioural Science/Revue canadienne*

Goldstein, P.J. (1985). The Drugs/Violence Nexus: A Tripartite Conceptual Framework. *Journal of Drug Issues*, 15 (4), pp.493-506.

Goldstein, P. J. (1997). The relationship between drugs and violence in the United States of America. *World Drug Report: United Nations International Drug Control Program*.

Goldstein, P. J., Brownstein, H. H., Ryan, P. J. et Bellucci, P. A. (1989). Crack and homicide in New York City, 1988: A conceptually based event analysis. *Contemp. Drug Probs.*, *16*, 651.

Laventure, M., Déry, M. & Pauzé, R. (2008). Profils de consommation d'adolescents, garçons et filles, desservis par des centres jeunesse. *Drogues, santé et société*, *7* (2), 9-45

Peele, S. (1982). *L'expérience de l'assuétude*. Université de Montréal : Faculté de l'Éducation permanente.

Pernanen, K., Cousineau, M.-M., Brochu, S., Sun, F. (2002). Proportion des crimes associés à l'alcool et aux autres drogues au Canada. Montréal : Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies.

Poullot, P., Lafortune, D. & Brochu, S. (2008). Santé mentale, alcool/drogues et violence. Adaptation du modèle tripartite de Goldstein. *Psychotropes*, *14* (3)

Tremblay, J., Brunelle, N. & Blanchette-Martin, N. (2007). Portrait des activités délinquantes et de l'usage de substances psychoactives chez des jeunes.

Welte, J.W., Barnes, G.M., Hoffman, J.H., Wieczorek, W.F., Zhang, L.N. (2005). Substance involvement and the trajectory of criminal offending in young males. American Journal of Drug & Alcohol Abuse, 31(2), pp.267-284.

White, H. R. (1990). The drug use-delinquency connection in adolescence. In R. Weisheit (dir.), Drugs, crime, and criminal justice, Cincinnati: Anderson Publishing Company, 215-256.

White, H.R., Tice, P.C., Loeber, R. et Stouthamer-Loeber, M. (2002). Illegal acts committed by adolescents under the influence of alcohol and drugs. Journal of Research in Crime & Delinquency, 39(2), pp.131-152.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement- des-etudes-de-premier-cycle/#c54619

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN VOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :
https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.